

PROCÈS-VERBAL N°1

Réunion du Comité de travail du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 7 décembre 2022

Par visioconférence ZOOM

18 h 30

Présences :

*Nathalie Dufour-Séguin, présidence du Comité
Geneviève Grenier, présidente du Conseil
Dorothée Petit-Pas, vice-présidente du Conseil
Estelle Ah-Kiow
Donald Blais
Melinda Chartrand
Dominique Janssens
Marcellin Kwilu Mondo
Marcel Levesque
Claire Thibideau
Jo-Anne Thibodeau
Anaëlle Youbissi, élève conseillère*

Absence motivée :

Aurélien Meyer, élève conseiller

Membres du personnel :

*André Blais, directeur de l'éducation
Dereck Chin, chef des affaires
Anik Gagnon, surintendante de l'éducation
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation
Mikale-Andrée Joly, directrice exécutive du Service des relations corporatives
Vincent Nguyen Van Mai, chef administratif
Albert Aazouz, directeur, Service des ressources matérielles
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidente du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, déclare la réunion du Comité de travail du 7 décembre 2022 ouverte à 18 h 30.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, récite la *Reconnaissance des territoires autochtones*.

1.2 Prière d'ouverture

La prière d'ouverture est récitée.

2. Période d'élections

2.1 Nomination des scrutateurs ou scrutatrices

Motion 1

La conseillère Dorothée Petit-Pas propose

Appuyée par la conseillère Claire Thibideau

Que madame Suzanne Iskander et monsieur Vincent Nguyen Van Mai soient nommés scrutateurs pour la période d'élections du Comité de travail.

ADOPTÉE

2.2 Élection au poste de la présidence du Comité

2.2.1 Mise en candidature

Motion 2

La conseillère Dorothée Petit-Pas propose

Appuyée par le conseiller Dominique Janssens

Que la conseillère Nathalie Dufour-Séguin soit mise en candidature à la présidence du Comité de travail pour le terme 2022-2023.

2.2.2 Clôture de la période des mises en candidature

La présidence d'assemblée, la conseillère Geneviève Grenier, déclare close la période des mises en candidature à la présidence du Comité de travail pour le terme 2022-2023.

2.2.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

La conseillère Nathalie Dufour-Séguin accepte que sa candidature soit posée à la présidence du Comité de travail pour le terme 2022-2023.

2.2.4 Vote

Sans objet.

2.2.5 Résultat du vote

Sans objet.

2.2.6 Déclaration de la personne élue

La présidence du Conseil, la conseillère Geneviève Grenier, déclare que la conseillère Nathalie Dufour-Séguin est présidente du Comité de travail pour le terme 2022-2023.

2.2.7 Transfert de la présidence d'assemblée

La présidence d'assemblée, la conseillère Geneviève Grenier, transfère la présidence à la nouvelle présidence du Comité de travail, la conseillère Nathalie Dufour-Séguin.

La réunion se poursuit sous la présidence du Comité, la conseillère Nathalie Dufour-Séguin.

3. Adoption de l'ordre du jour

Motion 3

La conseillère Dorothée Petit-Pas propose
Appuyée par la conseillère Jo-Anne Thibodeau
Que le Comité de travail adopte l'ordre du jour de la réunion du 7 décembre 2022, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

5. Audition de contribuables/délégations

Sans objet.

6. Présentation

Sans objet.

7. Adoption des procès-verbaux

7.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2022

Motion 4

La conseillère Jo-Anne Thibodeau propose
Appuyée par le conseiller Donald Blais
Que le Comité de travail adopte le procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE

8. Affaires découlant des procès-verbaux

Sans objet.

9. Questions à l'étude

9.1 Rapport ÉDU.02-12/2022 – Politique ÉLV.7 – Interventions physiques

Motion 5

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par la conseillère Dorothée Petit-Pas

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique ÉLV.7 – Interventions physiques selon le rapport ÉDU.02-12/2022 intitulé « Politique ÉLV.7 – Interventions physiques » à la réunion du Conseil du 21 décembre 2022.

ADOPTÉE

Madame Anik Gagnon, surintendante de l'éducation, souligne les modifications qui ont été apportées à la politique ÉLV.7 – Interventions physiques. Elle explique que les membres du personnel utilisent plusieurs techniques avant d'accéder aux interventions physiques qui ont comme objectifs de calmer et de maîtriser le comportement de l'élève afin que celui-ci ne se blesse pas ou blesse d'autres personnes dans son entourage.

À la demande de la Table, la surintendante de l'éducation Gagnon rappelle que les enseignants-ressources et les titulaires de classe ont reçu la formation pour faire de la désescalade physique. Elle poursuit en indiquant que les membres du personnel qui n'ont pas reçu la formation peuvent et doivent intervenir *in loco parentis*. La surintendante Gagnon indique que la formation, obligatoire, est donnée annuellement. Elle poursuit en rappelant que des membres du personnel ont reçu la formation *former le formateur*.

La surintendante Gagnon termine en confirmant que, suite à une intervention physique auprès d'un élève, les parents sont informés et un rapport est rédigé celui-ci est ajouté au dossier scolaire de l'Ontario de l'élève.

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, quitte la réunion.

9.2 Rapport DIR.01-12/2022 – Politique ADM.6 – Accès à l'information et protection de la vie privée

Motion 6

La conseillère Claire Thibideau propose

Appuyée par la conseillère Melinda Chartrand

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique ADM.6 – Accès à l'information et protection de la vie privée selon le rapport DIR.01-11/2022 intitulé « Politique ADM.6 – Accès à l'information et protection de la vie privée » à la réunion du Conseil du 21 décembre 2022.

ADOPTÉE

La directrice exécutive du Services des relations corporatives, madame Mikale-Andrée Joly, explique les suivis entourant les demandes officielles d'accès à l'information qui sont régies par le Commissaire à l'accès à l'information.

À la demande de la Table, la directrice exécutive Joly indique que les demandes d'accès à l'information peuvent être, entre autres, des incidents dans des écoles, des prises de décisions, des demandes de données. Elle poursuit en rappelant les normes d'archivage pour la conservation de l'information pour, entre autres, les documents qui se retrouvent dans le dossier scolaire de l'Ontario d'un élève.

La conseillère Dorothée Petit-Pas quitte la réunion.

Le conseiller Marcellin Kwilu Mondo se joint à la réunion.

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, informe la Table que le ministère de l'Éducation procède actuellement à un sondage auprès des conseils scolaires entourant les étapes d'approbation afin d'éliminer les impacts négatifs des délais.

Le chef des affaires, monsieur Dereck Chin, informe la Table qu'une solution temporaire mise en place au Ministère est que le sous-ministre adjoint peut approuver les demandes de moins de 1 million de dollars.

Un membre de la Table demande quel est le processus décisionnel pour la construction d'une école. La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, rappelle que le plan d'immobilisation quinquennal est présenté annuellement aux conseillers scolaires. Ce plan comprend des analyses basées sur les données du recensement reçues au cours des dernières semaines.

La directrice exécutive, madame Mikale-Andrée Joly, indique que des analyses statistiques seront faites des données reçues ainsi qu'une analyse de la clientèle et des critères d'admissibilités. Elle rappelle que quelque 900 000 élèves seraient des ayants droit et que le Conseil se doit de trouver des stratégies pour augmenter la fréquentation.

La directrice exécutive du Service des Relations corporatives, madame Mikale-Andrée Joly, quitte la réunion.

9.3 Rapport IMM.01-12/2022 – Avancement des projets de construction

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, présente le rapport d'avancement des projets de construction en cours.

À la demande de la Table, la surintendante de l'éducation Iskander rappelle que la construction de la nouvelle école à Mississauga sera sur Festival Drive. Cette propriété a été acquise d'un autre conseil scolaire; le terrain a donc un zonage institutionnel.

9.4 Rapport RÉF.01-12/2022 – Plan de réfection 2022-2023

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, présente les différents projets qui auront lieu au cours de la période estivale 2023 dans le cadre du plan de réfection 2022-2023. Elle rappelle que les projets réalisés pendant l'été sont projetés un an à l'avance. Les directions d'écoles sont invitées à partager leur liste de projets de réfections dès maintenant pour l'été 2024.

10. Avis de motion

Sans objet.

11. Correspondances

Sans objet.

12. Questions diverses

Sans objet.

13. Motion de recevoir

Motion 7

Le conseiller Donald Blais propose

Appuyé par la conseillère Geneviève Grenier

Que le Comité de travail reçoive en bloc, les documents déposés en réunion publique, à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Rapport IMM.01-12/2022 – Avancement des projets de construction
- Rapport RÉF.01-12/2022 – Plan de réfection 2022-2023

ADOPTÉE

14. Séance huis clos

Motion 8

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par le conseiller Marcellin Kwilu Mondo

Que le Comité de travail se constitue en séance à huis clos.

ADOPTÉE

La réunion du Comité de travail se poursuit en séance à huis clos

REPRISE DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU COMITÉ

15. Date et heure de la prochaine réunion du Comité de travail

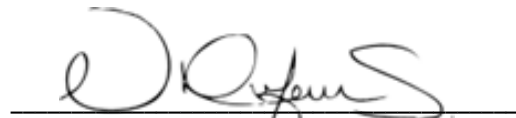
La prochaine réunion du Comité de travail se tiendra le 18 janvier 2023.

16. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité de travail étant épuisés, la réunion est levée à 19 h 56.



Directeur de l'éducation



Présidence du Comité